N° D'IMPRIMÉ T13169039

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

SECURITEST CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	02/03/2022	22450770

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
01/03/2024

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique complémentaire au plus tard le : 01/03/2023

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S085T052

(9) RAISON SOCIALE : EURL AUTO BILAN DES OLONNES

(3) COORDONNÉES : 03 BIS RUE DU COMPAGNONNAGE
" FACE AU LECLERC"
85340 LES SABLES D' OLONNE
Tél : 02.51.21.45.73.

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 085T0105

NOM ET PRÉNOM : BACHEVILLIER SYLVAIN

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BC-806-YG (F)	31/03/2016	09/11/2010

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	NEMO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7AAFHZ0A8067428	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10CTRCT000F871	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
92782

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures :
2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif
5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG, AVD

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 27/02/2019 : 83648 km / 12/02/2020 : 87781 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-16.2 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	4 %		4 %	
Forces verticales :	799 daN		494 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	277 daN	277 daN	146 daN	143 daN
Déséquilibre (<20%) :	0 %		3 %	
Forces de freinage (efficacité) :	277 daN	277 daN	146 daN	143 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 65 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 20 %

Émissions à l'échappement
Opacité (0.5 m-1) C1 : <0.1 m-1 C2 : <0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -1.9 % -1.6 %